

Luc Goutry:
les patients SLA obtiennent maintenant une
intervention financière pour leur 2 e traitement par
un kinésithérapeute

La Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) est une maladie très agressive des systèmes nerveux et musculaires. La mort des neurones moteurs entraîne une paralysie complète des muscles, y compris respiratoires. Cela provoque de nombreux cas de morts par suffocation. Ces patients ont besoin, au moins deux fois par jour, d'un traitement respiratoire par un kinésithérapeute. Au cours de la législature précédente, des modifications de règlements ont limité le remboursement de ces traitements à une seule fois par jour.

Le parlementaire CD & V Luc Goutry a combattu avec force la décision de la législature précédente de limiter le remboursement à 1 traitement par jour. Il a exhorté le Ministre compétent, Mr. Demotte à remédier dès que possible à cette anomalie. A l'époque, le Ministre avait confirmé qu'il comptait résoudre ce problème.

La rectification a été publiée au Moniteur Belge du 21 juin. Les patients en statut de soins palliatif obtiennent également le remboursement du 2ème traitement quotidien. Cette mesure a un effet rétroactif jusqu'au 1er septembre 2006.

Luc Goutry: "Je suis heureux que cette situation ait été corrigée. Dans notre pays, il y a environ 1000 patients SLA. Notre société doit rester engagée pour ces personnes en détresse, même s'il ne s'agit que d'un nombre limité de personnes."

Luc Goutry

0473/96 88 45
